

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 040-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.156

Déposée le: 17.03.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Gnägi (Jens, PBD) (porte-parole)
Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: —
Proposition du
Conseil-exécutif:



Représentation politique au sein du conseil de la BFH

Le Conseil-exécutif est chargé de garantir une représentation du Grand Conseil au sein du conseil de la Haute école spécialisée bernoise (BFH).

Développement :

Les discussions sur la question du site de la BFH qui ont eu lieu en janvier/février 2017 ont montré qu'une représentation de l'autorité législative du canton de Berne au conseil de la BFH serait judicieuse.

Actuellement, le conseil de l'école se compose de représentants de l'économie, du corps enseignant, de la direction de l'école et d'une représentante de l'INS (responsable de la Section des hautes écoles spécialisées). Comme mentionné, il manque un représentant issu de la politique, à savoir le législateur.

Les membres du conseil sont désignés par le Conseil-exécutif. La présente motion charge le Conseil-exécutif de garantir également, à l'avenir, une représentation du Grand Conseil au sein de ce comité. Cette mesure serait dans l'intérêt de la Haute école spécialisée bernoise, qui serait ainsi connectée au législatif et qui pourrait, pour les décisions importantes, inclure les dossiers

en cours au Grand Conseil dans le processus de décision. Le Conseil-exécutif doit évaluer si le nombre de membres du conseil de l'école devrait être augmenté en cas d'adoption de cette motion.

Le groupe BFH du Grand Conseil (pluripartite) se rencontre deux fois par an et n'a aucun pouvoir de décision. Il s'agit essentiellement d'un échange informel.